



EDF élargit le périmètre des acteurs éligibles aux contrats d'allocation de production nucléaire (CAPN)

Depuis fin 2023, EDF propose des contrats de partenariat de long terme adossés au parc nucléaire historique français dits « contrats d'allocation de production nucléaire » (CAPN). Ils permettent aux partenaires d'EDF de bénéficier d'une quote-part de la production effective du parc nucléaire historique moyennant un partage des coûts et des risques associés. Les partenaires ont ainsi accès à un approvisionnement en électricité bas carbone pendant 10 ou 15 ans en France, à des prix reflétant les coûts du parc nucléaire et donc décorrélés des prix des marchés de gros.

Initialement proposé aux entreprises électro-intensives, le dispositif est désormais étendu à un panel plus large d'acteurs :

- ✓ consommateurs finals ayant des besoins supérieurs à 7 GWh/an,
- ✓ fournisseurs disposant d'une autorisation d'achat d'électricité pour revente aux consommateurs finals délivrée par l'administration française (et/ou toute autre autorisation équivalente)
- ✓ producteurs d'électricité

Les acteurs intéressés peuvent se manifester dès maintenant auprès d'EDF selon les modalités prévues sur la page web www.edf.fr/souscription-capn. EDF procèdera ensuite à une évaluation de leur éligibilité. La souscription reposera sur un guichet ouvert.

Via ce dispositif, EDF mettra à disposition un volume total de **1 800 MW d'électricité**, (soit environ 10,6 TWh par an pour un niveau de production annuel du parc historique de 360 TWh) pour une **livraison d'énergie en France** à compter du **1er janvier 2027**. Un seul modèle de contrat sera proposé, **sur la base d'une structure identique aux contrats déjà conclus avec une avance en tête, un partage des coûts de production et des risques associés**. Le système garantira lisibilité et transparence pour tous les acteurs situés dans un ou plusieurs des pays cibles (pays de l'Union Européenne, Royaume-Uni (dont l'les anglo-normandes), Suisse, Norvège, Monaco, Andorre). L'électricité toutefois sera livrée en France.

Au travers d'une gamme d'offres à moyen et long terme, EDF entend ainsi accompagner l'électrification des usages et contribuer à la souveraineté énergétique grâce à une énergie bas carbone et compétitive.

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 520 TWh décarbonée à 94 % et une intensité carbone de 30gCO₂/kWh en 2024, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41,5 millions de clients ⁽¹⁾ et a réalisé un chiffre d'affaires de 118,7 milliards d'euros en 2024.

(1) Le portefeuille de clients est constitué de contrats électricité, gaz et services récurrents.

N'imprimez ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 2 084 365 041 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Contacts

Presse :
service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37

Analystes & Investisseurs :
edf-irteam@edf.fr